

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2026

Le quinze juin deux mille vingt-six, le conseil municipal s'est réuni à 19 heures 00 à la Mairie de Fontaine-sous-Préaux, à la suite de la convocation adressée le douze juin deux mille vingt-six.

Membres présents : Charlotte BOUCOURT, Christelle BRIANT, Dominique CHAMBON, Evelyne HUROT, Rémy HUROT, Nadine LECOMTE, Michel MAUGER, Dominique PAOLOZZI, Xavier POULAIN, Christophe TURGIS.

Membres excusés : Brigitte AGENHEN (sans pouvoir), Xavier COLOT (avec pouvoir donné à Charlotte BOUCOURT), Astrid CONSTANTIN (sans pouvoir), Roger LUBASZKA (avec pouvoir donné à Nadine LECOMTE), Christine PAOLOZZI (avec pouvoir donné à Dominique PAOLOZZI).

Membres votants : 10

Membres représentés : 3

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire au sein du conseil. Charlotte BOUCOURT a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptés.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 05 JUIN 2026

Le procès-verbal de la réunion est approuvé par les membres présents.

DÉLIBÉRATION : CRÉATION D'UN EMPLOI SAISONNIER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de créer à compter du 1er juillet 2026, un emploi non permanent sur le grade d'Adjoint technique territorial dont la durée hebdomadaire de service est de 38 heures hebdomadaire soit 3 heures supplémentaires à rémunérer par semaine et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 3 mois.

La séance est levée à 20h30.

Fait à Fontaine-sous-Préaux, le 16 juin 2026.

Le Maire,

Michel MAUGER.

